



Projet régionalisation, Cession des établissements MGEN à VYV3

Le 5 novembre 2024, l'intersyndicale appelle à la grève l'ensemble des salariés des établissements de la MGEN, MGEN Union, MGEN Technologies pour que le statut social de l'ensemble du personnel transféré soit maintenu.

En grève dans chacun des établissements.

et

Un rassemblement devant le siège National MGEN

3 square max Hymans à PARIS le 5 novembre à 11H00

L'employeur a ses lignes rouges, nous avons aussi les nôtres !!!

Contre la casse sociale annoncée, l'intersyndicale s'organise pour dire **NON** à l'abandon des acquis sociaux et à la perte du pouvoir d'achat. Demande le maintien des conventions collectives, des accords d'entreprise, maintien du dispositif retraite, des acquis sociaux issus de l'histoire de cette entreprise qui a su être ambitieuse et novatrice en son temps... passé.

A travers ce combat mené par les salariés de cette entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire, c'est l'ensemble d'un secteur qui est questionné.

Avec des fermetures de services d'urgences hospitalières, des réductions de budget, quelle santé voulons-nous pour notre société ? Quelle place pour ceux qui s'investissent pleinement dans leur vie professionnelle pour s'occuper des plus fragiles d'entre nous ?

Les salariés de la MGEN eux, affirment clairement ce choix et disent **OUI** à une offre de soins dans tous les territoires et toutes les régions, **OUI** pour une qualité des prises en charge, mais **NON** pour être la variable d'ajustement d'une entreprise qui renie les valeurs de solidarité de ses prédécesseurs.

**Tous ensemble, tous concernés, tous mobilisés pour cette
journée d'action le 5 novembre 2024 !**

MGEN, une entreprise comme les autres

La MGEN – Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale – traverse une crise sans précédent. Poussée par la réforme de la protection sociale complémentaire des agents publics (PSC), elle se voit aujourd'hui contrainte à des économies drastiques pour espérer survivre et répondre aux appels d'offres des ministères, notamment celui de l'éducation nationale, dont elle assure historiquement et encore à ce jour la couverture sociale des enseignants.

Créée en 1946 par des syndicalistes (Syndicat National des Instituteurs), la MGEN, ses militants et ses 10 000 salariés ont portés fièrement les valeurs de l'économie sociale et solidaire pendant près de 78 ans. La MGEN a alors su constituer un maillage d'établissements de santé sur tout le territoire français, connu et reconnu pour la qualité de leur savoir-faire.

Pourtant, face à ses difficultés et comme d'autres, cette dernière n'échappe pas à la tentation de faire des économies sur le dos de ses salariés.

Comme plus de 10 000 entreprises en France en 2023, la MGEN cède une partie de ses salariés à une autre entreprise. La manœuvre est habile, le repreneur, VYV, c'est MGEN à hauteur de 50%. En créant en 2017 le groupe VYV – 1^e assureur mutualiste en France - en s'associant à Harmonie Mutuelle, le groupe MGEN s'assure à la fois une sécurité financière – plus de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022 pour le groupe VYV – mais aussi une croissance sur ses activités de soins et d'accompagnement.

Et c'est justement sur ce secteur de la santé et du médico-social qu'elle entend faire des économies en faisant « tomber » le statut social de ses salariés.

Le procédé est simple. MGEN cède gratuitement à VYV l'ensemble de l'activité de ses établissements sanitaires, médico-sociaux et centres de santé, c'est-à-dire les salariés, et conserve les bâtiments ensuite loués au repreneur pour s'assurer une rente pérenne. Une opération immobilière qui tombe à point nommé pour éviter d'avoir à prendre en charge des établissements en grande majorité vieillissants.

Quelles conséquences pour les salariés et qui sont-ils ?

Ils sont majoritairement les personnels soignants et médicaux que la France applaudissait tous les soirs pendant la pandémie de COVID-19. Ils sont ceux qui prennent en charge chacun d'entre nous, les membres de notre famille ou nos amis, dans les moments de la vie où nous sommes le plus fragiles, en post hospitalisation ou en soins palliatifs, en situation de handicap ou en grande dépendance, en EHPAD, ou encore en fragilité psychique.

Ils sont ceux qui acceptent un travail reconnu à forte pénibilité, des horaires alternants très contraignants, des week-ends de travail qui empiètent sur leur vie privée, des conditions de travail tellement dégradées que les filières professionnelles se vident, et cela pour un salaire très en deçà de la reconnaissance qu'ils méritent. Ils sont aussi des salariés du siège et de la direction informatique sans lesquels aucun établissement ne peut fonctionner. Leur motivation leur vient de leur volonté de partager, de prendre soin, d'accompagner les plus fragiles dans les moments difficiles.

Au fil des années, la MGEN et ses représentants du personnel ont construit un statut social qui compensait par des accords d'entreprise certaines carences. Chacun en était fier.

Aujourd'hui, avec son projet de cession, la MGEN se désengage de ce qu'elle revendique comme ses valeurs, et prend le risque de voir des salariés déjà en souffrance quitter ses établissements. Pourquoi ne pas craindre aussi des fermetures d'établissements ?

Si la MGEN n'a plus la capacité d'assumer la gestion de ses établissements, VYV le pourra-t-il ?